

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 5 février 1937 PERSONNEL COLONIAL

n° 5

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 février 1937

Numéro JO

n° 484 du 31/03/1937

Date du numéro

31 mars 1937

TEXTE INTÉGRAL

Est promu dans le cadre général des travaux publics et des mines des colonies : Au garde d'adjoint technique de 2° classe. M. Bouvier (Paul), adjoint technique de 3e classe, pour continuer ses services au Département, à la disposition de l'inspection générale des travaux publics des colonies.